

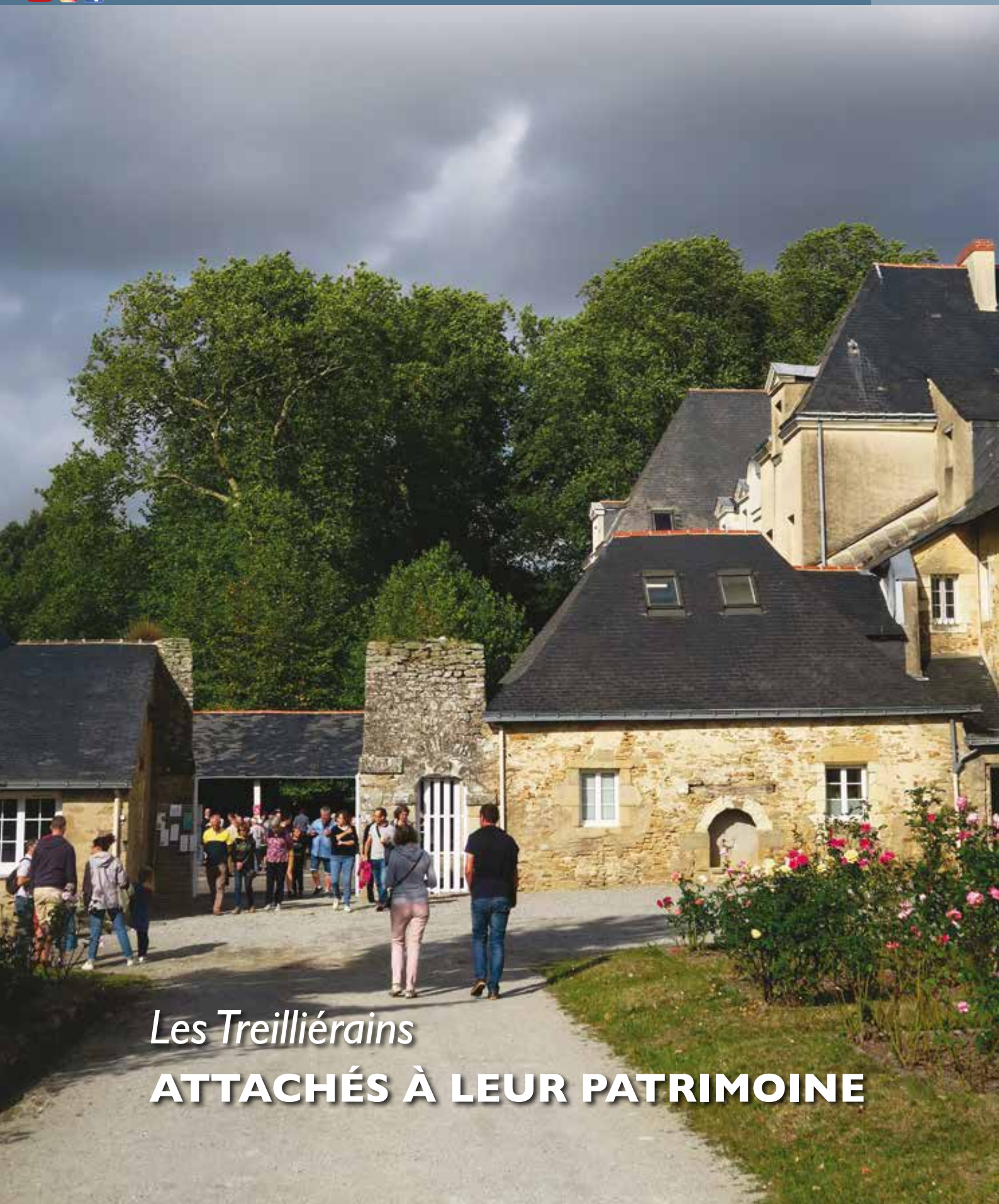
# Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières

MAG' n°84  
SEPT  
OCT  
NOV  
2019



[www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)



*Les Treilliérains*

**ATTACHÉS À LEUR PATRIMOINE**



## Forum des associations : des rencontres et des idées plein la tête

On y va pour faire un tour et on revient avec de bonnes résolutions. Une inscription dans une association sportive, une envie de donner du temps, de devenir bénévole, de découvrir une discipline... Une fois encore, le forum des associations (et son marché fermier) a permis aux Treilliérains de s'informer sur les activités existantes, les places encore disponibles, et échanger avec l'ensemble de ces acteurs culturels, sportifs, ou de solidarité. L'école des neuf dragons a impressionné avec ses démonstrations, comme le Treillières boxing club. L'Ordre rôlistique du Gesvres n'est pas passé inaperçu avec ses adhérents costumés... Il a notamment été question de sauver des vies grâce aux démonstrations pédagogiques de la Protection Civile venue au forum dans l'objectif de « susciter des vocations, sensibiliser la population et apporter nos compétences en matière de formation », a expliqué l'un des bénévoles présents sur place. Les élus treilliérains ont pris le temps d'aller à la rencontre des bénévoles sur chacun des stands. Comme pour se rendre compte une nouvelle fois de la formidable vitalité du tissu associatif de la ville !

### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

### Horaires :

Lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).  
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h

**Numéro 84 :** Septembre - Octobre - Novembre 2019 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication :** Alain Royer

**Responsable de la rédaction :** Catherine Cadou • **Coordination :** Sophie Escande-Sorin

**Crédits photos :** Mairie de Treillières • DR • ©Photographe.eu-AdobeStock

**Réalisation :** studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie :** Cartoffset - **Tirage :** 4500 exemplaires -

**Distribution :** Guy W. Services



Événements **P4**

**Le Festi'jeux a fait le plein**



Portraits **P9**

Citoyens de demain **P10**  
**Nouvel environnement,  
nouvelles classes**



L'avenir s'écrit aujourd'hui **P12**

Solidarité-Familles **P14**

Partageons nos passions **P16**

Culture **P18**

Travaux **P20**

**Le nouveau mail de la mairie  
prend forme**



Conseil municipal **P22**

Intercommunalité **P24**

Économie **P25**

Expression libre **P28**

C'est pratique **P29**

Agenda **P30**

Ce magazine d'automne revient sur les événements passés sur la commune : ceux qui se sont déroulés avant la période estivale et qui ont su rassembler un grand nombre d'habitants : *Treill'air de fête*, *Festi'jeux*, initiative d'un transport scolaire à vélo... Cette édition revient également sur l'inauguration des rues dédiées aux anciens maires qui ont marqué la vie de la commune...

Plus récemment, c'est la soirée consacrée aux bénévoles et aux athlètes sportifs qui fait l'objet d'une double page rappelant l'importance de l'engagement associatif et citoyen pour dynamiser la commune.

Ce numéro revient sur la vie scolaire des quatre écoles de la ville, avec notamment un entretien avec l'adjointe au maire déléguée à la famille et à l'éducation. L'occasion de rappeler le contenu de la nouvelle offre de loisirs pour les enfants, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

En matière de projets ou de travaux, ce numéro fait le point sur le devenir de la ZAC de Vireloup, le mail de la mairie actuellement en cours de réalisation, ou encore les initiatives menées par la ville, ayant un impact positif sur le développement durable.

Comment fonctionne l'armoire alimentaire ? Qu'est-il proposé aux aînés pour la fin d'année ? Que propose le festival *Les Celtomania* ? Ce magazine répond à ces questions comme il met en lumière le travail mené par la médiathèque, équipement culturel treilliérais qui a ouvert ses portes à la fin du mois de mai dernier.

Enfin, ce numéro revient sur l'actualité économique de la commune : artisanat et lieux de restauration pour faire une pause déjeuner dans l'une des adresses gourmandes de la ville.

La ville de Treillières vous souhaite une bonne lecture.

### Événement

## Treill'air de fête : c'était les dix ans



Un anniversaire fêté comme il se doit sous une météo agréable. L'événement culturel majeur de la commune a laissé dans l'esprit des habitants des images conviviales et colorées. Animations associatives, concerts, festivités pour petits et grands, sans oublier le feu d'artifice nocturne qui a marqué la fin des festivités. Il est possible de revivre ces moments en visionnant la vidéo sur la chaîne youtube de la ville : les dix ans de *Treill'air de fête*.

### Disparition

## Une pensée pour Steve

Un très triste événement a eu lieu, au début de l'été, toute la ville de Treillières. La disparition de Steve Maia Caniço dans des conditions tragiques a bouleversé les habitants. Il était à la fois un jeune homme de Treillières et un animateur municipal très apprécié, à l'école Alexandre-Vincent. Le maire, Alain Royer et toute la municipalité, se sont associés, dans le respect et la pudeur, à la douleur de ses proches, de ses collègues, des familles et des enfants qui le connaissaient. Un registre de condoléances avait été mis à la disposition des Treilliérains, en mairie, pour leur permettre de témoigner de leur soutien à sa famille. Tous garderont l'image d'un garçon gentil, drôle, sociable, notamment avec les enfants. Au revoir Steve.



### Jeux

## Le Festi'jeux a fait le plein

Souvenir du printemps dernier. Plus de 1100 participants ont assisté à la grande fête Festi'jeux. La 15<sup>e</sup> édition du festival, qui avait cette année lieu à Treillières (en alternance avec Grandchamp-des-Fontaines) a permis aux grands et petits de passer un moment convivial autour de l'univers du jeu, et du spectacle pour toute la famille.



### Culture

## Un escape game à la médiathèque

Un escape game pour partir à la découverte de la médiathèque, et plus globalement de faire la connaissance de la nouvelle offre de loisirs pour les ados sur la commune. Cohésion de groupe, entraide, manipulation... Les jeunes participants ont aussi pu se rendre compte que leur médiathèque est bien plus qu'un espace de lecture. Bravo à eux !



## Hommage

# Des rues pour se souvenir

**Au début de l'été, la municipalité a inauguré cinq nouvelles rues de la commune, chacune d'entre elles a été baptisée du nom d'anciens maires de Treillières. Cinq maires, en référence à différents mandats, cinq périodes différentes, allant de 1922 à 2012. Retour sur ces figures qui ont marqué la vie de la commune.**



### Jean-Marie Lumineau (maire de 1922 à 1932)

Hongreur de métier, Jean-Marie Lumineau était aussi aubergiste à La Ménardais, devenu maire pendant une période difficile : de la fin de la Grande guerre à la grande dépression économique. Il fut à l'origine du Monument aux Morts, dédié aux 79 Treilliérains morts pour la France. Avec son équipe municipale, il contribue, en 1927, à l'arrivée de l'électricité sur la commune (qui compte alors 1 500 habitants), permettant notamment le maintien de l'activité agricole. Il tente d'établir « l'union sacrée entre les villageois », mais un conflit avec la préfecture le conduira à démissionner, en 1932.

### André Dubigeon (maire de 1959 à 1970)

Succédant à Étienne Sébert (maire de 1932 à 1959) André Dubigeon administra la commune au cours d'une période marquée par de profondes mutations. Les besoins croissants de la population ont nécessité de créer des infrastructures (comme la pénétrante de Nantes), créer des chemins ruraux pour désenclaver les hameaux et faciliter le travail des nombreux paysans. La "guerre du remembrement", projet clivant pour les familles et les élus, aura raison de la stabilité de son mandat. André Dubigeon démissionna, et la nouvelle équipe s'opposa au remembrement.

### Raymond Civet (maire de 1970 à 1983)

L'élu était un bâtisseur : trottoirs de la commune, extension du réseau du tout à l'égout, aménagement de la rue du Champ-de-foire, création de la rue de la Tortière... Avec ses 3 500 habitants, Treillières est devenue une commune résidentielle et a accueilli ses premiers lotissements et services publics : salle municipale, terrain de football... À cette époque, la vie associative prend de l'ampleur, permettant le lancement durant le mandat de nombreuses initiatives à caractère social ou culturel : bibliothèque, centre de loisirs...

### Jean-Paul Aubin (maire de 1983 à 2001)

Pendant 24 ans, Jean-Paul Aubin fut élu municipal, un des initiateurs de la communauté de communes Erdre et Gesvres. Cet architecte bâtisseur accompagnera la modernisation des équipements communaux : agrandissement de la mairie, construction d'écoles (La Chesnaie,



Alexandre-Vincent), passage commercial de La Chesnaie, complexe sportif du Gesvres, parc d'activités de Ragon... Avant son décès en 2017, sa dernière responsabilité citoyenne a été "délégué local" de l'association le souvenir français.

### Émile Savary (maire de 2001 à 2012)

Homme de convictions, Émile Savary n'était pas homme à se mettre en évidence, préférant agir pour le plus grand nombre : minibus pour les personnes âgées, Treill'air de fête... L'élu lança de nombreux projets utiles aux habitants : constructions de la cuisine centrale, des salles Héraclès et Simone-de-Beauvoir, de la bibliothèque place de la Liberté. Il fut acteur au sein d'Erdre et Gesvres pour favoriser les logements sociaux, agissant pour la création d'un pôle structurant Grandchamp-Treillières à la Belle Étoile.

Source d'information : Loïg Bonnet (Ouest-France)

### À savoir : comment baptiser une rue du nom d'une personne ?

Aucun article de loi ne régit la dénomination des voies et lieux publics. Pour ces derniers – crèches, écoles, salles polyvalentes, etc. – elle n'est d'ailleurs nullement obligatoire. Si, dans les communes de moins de 2 000 habitants, il n'est pas obligatoire de nommer les voies, dans celles de plus de 2 000 habitants c'est un décret du 19 décembre 1994 qui l'impose. Le choix de la dénomination d'une voie ou d'un bâtiment public relève de la compétence du conseil municipal, le juge administratif a également un pouvoir de contrôle sur les dénominations, qui ne doivent pas être de nature à provoquer un trouble à l'ordre public.

### Séniors

#### Domitys soigne son intégration

Quoi de mieux pour mesurer l'impact de l'implantation d'une résidence services seniors que d'échanger avec quelques-uns de ses 52 résidents ? Françoise, Jean-Pierre, Maurice, Annie, Jean-Yves (...) se sont livrés sans concession sur *L'Angélique bleue*, ouverte à Treillières par le consortium privé Nexity-Aegide-Domitys. « Calme », « sérénité » « à proximité du centre », sont les termes qui reviennent le plus chez ces résidents, attirés par « la qualité de l'établissement, et la variété de ses services... » « Je ne voulais pas vivre en pleine ville », insiste Annie, qui voit dans la localisation de cette résidence « un bon équilibre urbain – campagne ». Les raisons de ce déménagement ? « Se rapprocher des enfants », « des raisons de santé », « le concept de ce type de logements »... Bien entendu, le groupe



rencontré reconnaît « quelques petites bricoles à améliorer », « des ajustements d'organisation », mais globalement, la note est satisfaisante. Les plus : « la gym, la possibilité de nager, le minibus pour aller faire ses courses, le petit potager... » « Comme dans la vie réelle », insiste Maurice, « cela permet aussi de nouer de nouveaux contacts ».



### Déplacements

#### À vélo c'est tellement bien

Beau succès pour le développement durable. Un mercredi de juin dernier, une vingtaine d'élèves ont testé le trajet domicile – école au guidon d'une petite reine, le tout encadré au matin par la police municipale et d'autres accompagnateurs vigilants. Une opération menée dans le cadre de la semaine de la marche et du vélo à l'école, entre le quartier de La Ménardais et le bourg. Une réussite qui en appellera d'autres.

## Covoiturage Prendre de bonnes résolutions ?



Tester le covoiturage, c'est possible. Le service covoiturage. loire-atlantique.fr a migré vers le service de covoiturage [www.ouestgo.fr](http://www.ouestgo.fr), mutualisé entre plusieurs collectivités du grand ouest. Déjà 47 000 personnes utilisent le covoiturage une, deux, trois fois par semaine, ou davantage... Ce service gratuit est adapté pour le covoiturage du quotidien et notamment les covoitureurs alternant le volant.

**Infos auprès de l'association éhop au 02 99 35 10 77.**

## Environnement

### La sécheresse sévit durablement

Un été de tous les records. Le temps sec et chaud des mois de juin, juillet et d'août a eu des répercussions sur le débit des cours d'eau et conduit certains d'entre eux à un étiage prononcé, préjudiciable à la préservation des milieux aquatiques. Le mois d'octobre est entamé et pourtant la vigilance est toujours d'actualité, car en sous-sol, les réserves d'eau continuent de baisser. Les nappes phréatiques dont le temps de réaction est plus lent, n'ont pas eu l'occasion de se remplir. Alors un seul réflexe s'impose : prenons soin de la ressource en eau et évitons les usages superflus.

## Transport Lignes de cars Aléop : perturbations en cours



Depuis le début du mois de septembre, les lignes régulières de transport Aléop, assurées par la Région des Pays de la Loire, connaissent de sérieuses perturbations en raison principalement d'un déficit de conducteurs. Cette situation contraint les entreprises de transport à ne pas pouvoir assurer toutes les rotations prévues initialement, provoquant une gêne et une incompréhension légitime de la part des usagers. Les élus treilliérains et ceux de la communauté de communes Erdre et Gesvres sont attentifs à la situation mais, « *il s'agit d'une compétence régionale, c'est pourquoi il n'est pas possible d'intervenir directement. Seule certitude : compte tenu du manque de conducteurs, la priorité a été donnée aux transports scolaires, lesquels ne sont pas perturbés* ». Concernant ces lignes régulières de transport et afin de trouver dans les meilleurs délais des solutions pragmatiques, une concertation a été sollicitée par Erdre et Gesvres avec les services des transports régionaux.

**En attendant, il est vivement recommandé aux usagers des transports de vérifier, avant d'effectuer leurs déplacements, que la ligne concernée fonctionne bien.**  
Tél. 09 69 39 40 44

## Petite enfance Une crèche interentreprises à Ragon en 2020

Un nouveau projet de crèche inter-entreprises verra le jour à la rentrée 2020 sur la zone de Ragon. La société Gesca (Gestion crèche atlantique), actuelle gestionnaire de la crèche *Les Petits pirates* à Treillières, accroît sa couverture locale avec un nouvel établissement baptisé *L'Île aux trésors*. Il s'agira d'une structure de 250 m<sup>2</sup> "éco-responsable", disposant d'un jardin de plus de 150 m<sup>2</sup> pouvant accueillir jusqu'à 20 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi, sur une très large amplitude d'ouverture. Ce projet contribuera à résoudre la pénurie des places en crèches, en apportant un service utile aux salariés des entreprises du secteur.

## Concours photo

#treillairdefete

### Bravo à Alice Normand !

Rendez-vous sur Instagram pour le prochain concours photo.

#lautomneestlà

 [villedetreillieres](https://www.instagram.com/villedetreillieres)



### International Treillières, solidaire au-delà de ses frontières



Voilà dix années que l'association "Les Enfants de Tsiro" se mobilise pour permettre aux enfants de ce petit village de Madagascar de connaître une scolarité dans les meilleures conditions possibles. Dix ans : le premier séjour à Madagascar date en effet de 2009, Marie-Claude Epié et d'autres bénévoles étaient venus apporter leur aide à des enfants défavorisés, dont certains n'avaient jamais pris le chemin de l'école. « Très vite, les petits "malagasy" ont su montrer leur

soif d'apprentissage, leur intelligence et une joie de vivre incroyable. » Impossible d'oublier ces visages pour Marie-Claude, créant ainsi cette association visant à promouvoir l'accès à l'éducation en prenant en charge les frais de scolarité, et améliorer les conditions de vie des enfants, en matière de besoins alimentaires, de santé, d'hygiène. Et le travail de l'association a payé : une centaine d'enfants sont scolarisés et bénéficient d'un temps de soutien scolaire, une cantine scolaire assure cinq fois par semaine les besoins alimentaires des élèves. Par le biais de différents partenariats, les familles aidées bénéficient de soins médicaux et pharmaceutiques gratuits. Un lavoir, des récupérateurs d'eaux pluviales et douches favorisent une meilleure hygiène corporelle. Les parents s'organisent pour cultiver les terres agricoles... Impossible de résumer ici toutes les actions utiles et solidaires conduites par cette association soutenue par la ville de Treillières. Pour les connaître, le mieux est encore de répondre présent à la soirée célébrant les dix ans de l'association.



**Le 9 novembre, espace Simone-de-Beauvoir, à partir de 18h. Exposition photos, animation musicale, repas malgache...**

**Réservations au 06 64 12 55 56 ou au 02 40 19 20 64. Infos sur le site [www.enfantsdetsiro.com](http://www.enfantsdetsiro.com)**

### Patrimoine

#### À la découverte des châteaux de Gesvres, de César à Pierre



Les dernières Journées européennes du patrimoine ont permis à un large public (près de 400 personnes) de se plonger dans l'histoire du château de Gesvres (bas), restauré et agrandi à partir de 1653 par le seigneur de Treillières, César de Renouard. Dans l'enceinte de cette propriété, les visiteurs ont pu découvrir l'ancien et le nouveau logis, la chapelle, la métairie, les jardins... Une occasion d'observer que César de Renouard a imprimé sa marque sur le paysage en allant jusqu'à détourner et surélever le

Gesvres pour dessiner un paysage géométrique fait de canaux parallèles, d'une île ronde, de douves rectangulaires véritables miroirs d'eau... Cette découverte a été possible grâce aux commentaires des historiens de *Treillières au fil du temps*, et avec l'accord de l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique de Gesvres, de l'association *Moissons-Nouvelles* qui a accepté d'ouvrir exceptionnellement ses portes au public à l'occasion de ces Journées européennes du patrimoine.



## Maël, servir pour grandir



16 ans, une adolescence à vivre pleinement, entre copains, en famille, dans le sport ; un bac professionnel aux métiers de la sécurité à préparer, et déjà des responsabilités sur les épaules.

Maël Hervez fait partie de la première promotion nationale des jeunes engagés dans un service national universel\*. « Une forme d'engagement citoyen », résume le jeune homme, déjà investi par ailleurs « en tant que jeune pompier volontaire, depuis trois ans, à Blain. » Choisi pour être ambassadeur de la Loire-Atlantique, le profil du jeune Maël s'est imposé de lui-même pour endosser ce rôle aux côtés de douze autres ambassadeurs nationaux. La première promotion a réuni 115 jeunes français, autour de ce projet républicain, en portant l'uniforme et en se pliant à une discipline de formation exigeante. « C'est une fierté c'est sûr, mais pas une fin en soi. L'engagement commence maintenant. » Formé pendant quinze jours à Paris en juin dernier, en plus d'une scolarité déjà ardue, Maël n'a pas hésité « une seule seconde », déterminé « à vivre une expérience de vie unique ». Car ces prochains mois, le jeune homme sera appelé à suivre, en dehors des périodes scolaires, un programme de cohésion, des travaux d'intérêt général avec, en ligne de mire, « une préparation militaire ». Un élément supplémentaire pour atteindre son objectif de vie : « devenir sapeur-pompier professionnel ».

\*programme gouvernemental proposé aux jeunes Français, visant à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la nation et recréer le socle d'un creuset républicain.

Infos sur [www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

## Cécile, la com' dans la peau

La quarantaine passée, et après de nombreuses expériences professionnelles, Cécile serait en droit de s'autoriser un rythme plus posé. Au contraire, la Treilliéraine accélère. La preuve.

Sur le papier, cela peut paraître ronflant : "consultante en communication locale et marketing digital". Dans les faits, la touche-à-tout Cécile Brillet poursuit sa carrière « toujours un écran devant moi », dit-elle, ayant capitalisé sur ses capacités à communiquer et à échanger efficacement avec les autres. Aujourd'hui, la professionnelle aide les PME, artisans et commerçants à développer leur chiffre d'affaires grâce à leur communication locale, à internet et aux réseaux sociaux : « une création d'un réseau d'entraide entre parents (ndlr : Entraide parents 44),

une implication pour l'association ouverte aux commerçants, artisans, entreprises de Treillières et Grandchamp-des-Fontaines (AGTE)... » Cécile est partout, et s'active aussi pour l'association Renaissance du Haut-Gesvres : « je les ai aidé dans la création de leur nouveau site internet pour attirer davantage de bénévoles... » Bénévole, Cécile l'est ainsi, pugnace et déterminée, se définissant elle-même comme « généreuse » en efforts et dans les relations qu'elle noue, avec « une volonté de faire bouger les choses pour ma commune. J'essaie d'apporter mes compétences et d'être le plus



utile possible. » Sur son site, une devise résume finalement assez bien sa façon d'agir : « accompagner, aider, former » [www.cecilebrillet.fr](http://www.cecilebrillet.fr)

## Nouvel environnement, nouvelles classes...

**À Treillières, les trois écoles municipales et l'école privée Sainte-Thérèse affichent toutes des nouveautés et des améliorations pour le quotidien des enfants.**

### Entretien avec

Marie-Madeleine Régnier,  
adjointe au maire  
déléguée à la famille  
et à l'éducation



#### Que faut-il retenir de l'année scolaire qui s'est ouverte le mois dernier dans les établissements de la commune ?

Il est d'abord important de rappeler tous les efforts qui sont menés, dès la fin de l'année scolaire et pendant tout l'été, pour mener des travaux d'entretien dans les bâtiments : après les extensions livrées en 2018 et l'ouverture de Pauline-Kergomard, en janvier 2019, les services de la ville étaient à pied d'œuvre pour assurer les petites réparations, améliorer les accès, assurer la sécurisation des lieux... Quant aux effectifs enregistrés, nous pouvons dire qu'ils suivent la courbe démographique de la ville : ils sont dynamiques !

#### Comment cela s'est-il mesuré dans les différents établissements ?

Par des ouvertures de classes supplémentaires : l'école Alexandre-Vincent a ouvert une treizième classe, regroupant des élèves de CE2 et de CM1, portant le nombre d'élèves à 348 contre 319 l'an passé. L'école privée Sainte-Thérèse a également ouvert, et pour la troisième année consécutive, une classe supplémentaire (CE2-CM1), totalisant ainsi 421 élèves contre 397 à la rentrée 2018. Autre nouvelle importante : au sein de l'école maternelle Pauline-Kergomard et grâce à l'inscription de 195 élèves, la septième classe a bien été maintenue par l'Inspection Académique. Pour cette nouvelle année scolaire, c'est donc 455 élèves en maternelle et 806 en élémentaire qui sont accueillis dans les quatre écoles de la commune.

#### Est-il facile pour la ville de s'adapter à ces augmentations d'effectifs ?

Oui, comme chaque année, car l'évolution des effectifs scolaires demande une vigilance constante et ce tout au long de l'année, notamment pour ajuster l'accueil au moment de la restauration du midi, qui concerne plus de 90 % des élèves. Mais également pour mettre en adéquation l'accueil périscolaire, pour veiller à ce que les locaux soient le mieux adaptés possibles, sans compter tous les outils et matériels pédagogiques qui doivent être opérationnels et efficaces. D'où le budget important alloué à l'éducation par la Ville. Les inscriptions scolaires sont donc régulièrement observées et nous pensons déjà à l'année prochaine car pour la rentrée 2020, nous avons décidé de débiter plus tôt, en janvier, la période d'inscription.

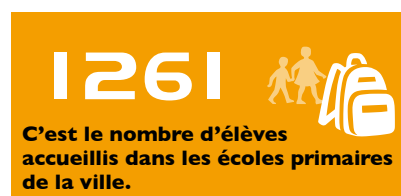
#### En matière de scolarité, à quoi êtes-vous la plus vigilante ?

Au bien-être des enfants et à la coordination avec les enseignants. L'école est un formidable lieu d'apprentissage et le vecteur principal de connaissances et de valeurs. Avant, pendant et après la classe, l'enfant doit pouvoir se retrouver dans un environnement stable et serein qui le fera grandir et mûrir, avant d'intégrer le collège. Pour y parvenir, nous sommes à l'écoute des personnels de l'école et des différentes équipes pédagogiques. Le maire Alain Royer et moi-même veillons à entendre toutes les suggestions exprimées.

### Nouveaux visages



De nombreux nouveaux enseignants ont fait leur apparition dans les écoles de la ville. Notons les arrivées de Vanessa Gilbert (CE2-CM1), Raphaëlle Gicquiaud (CE1), Marie-Aurélien Rivière et Romain Alix (CM1-CM2) à Alexandre-Vincent. Romane Baert (petite et moyenne section) a pris ses fonctions à l'école Pauline-Kergomard, tout comme Samantha Barcelo (grande section). L'école Sainte-Thérèse accueille quatre nouvelles enseignantes : Charlotte Dreyfus (petite section), Justine Goude (moyenne et grande section), Justine Houssaye (CM1) et Christelle Pruvost (CM1-CM 2). À l'école Joseph-Fraud, parmi les trois nouvelles enseignantes que compte l'établissement, il y a Élixa Marais, Cécilia Sparosvich (CE2-CM1) et Élise Touch, en photo, (CP-CE1). « J'ai à la fois découvert l'école et la commune où d'ailleurs je me suis installée et où je me sens bien », a-t-elle dit le jour de la rentrée.



## Les accueils de loisirs eux aussi évoluent !

Les centres de loisirs de Treillières accueillent les enfants des écoles maternelles et primaires les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ils permettent aux enfants de bénéficier de loisirs éducatifs leur permettant, dans un cadre de vie collectif avec ses règles et ses valeurs, de développer leur propre autonomie dans leurs choix et l'expression de leurs envies.



Depuis la rentrée, les enfants sont répartis sur les différentes structures en fonction de trois niveaux scolaires.

### **PiKoti :** enfants de maternelle

Les enfants sont accueillis dans les espaces périscolaires de l'école Pauline-Kergomard.  
Contact, tél. 06 77 02 77 06

### **Jeu Fabule :** enfants de CP et CE

Les enfants sont accueillis dans les salles périscolaires de l'école Joseph-Fraud.  
Contact, tél. 02 51 77 07 77

### **A'Venturiers :** enfants de CMI et CM2

Les enfants sont accueillis dans les salles périscolaires de l'école Alexandre-Vincent.  
Contact, tél. 06 75 21 47 78

### En pratique pour les vacances scolaires :

Les accueils de loisirs sont ouverts chaque période de vacances scolaires (été et petites vacances) de 7h45 à 18h30. L'enfant est accueilli à la journée. Accueil des enfants le matin : entre 7h45 et 10h, départ le soir : entre 17h et 18h30. Réservations des journées : des périodes de réservation sont ouvertes et s'achèvent 2 à 3 semaines avant le début des vacances scolaires (dans la limite du nombre de places disponibles). Le tarif est calculé à partir du quotient familial auquel est appliqué un taux d'effort. Une simulation des tarifs est possible sur le site de la ville [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr), espace citoyens, rubrique infos pratiques "documents généraux".

Infos auprès du guichet famille, tél. 02 40 94 69 31 (ou 68 48), et [guichet-famille@treillieres.fr](mailto:guichet-famille@treillieres.fr)

### → À savoir

Pour faire face aux besoins d'encadrement et de surveillance des enfants le mercredi et pendant les petites vacances scolaires, la ville déploie, sur l'ensemble des structures "Enfance-Jeunesse" : 15 postes d'animateurs pour les mercredis, et 17 pour les petites vacances scolaires.

# ZAC de Vireloup : pour un quartier durable

Métay et Val d'Erdre Promotion constituent désormais les nouveaux aménageurs chargés d'achever la construction et la commercialisation des logements sur la ZAC de Vireloup. Par ce choix, la ville de Treillières entend développer durablement son territoire au bénéfice d'une population qui fait le choix de s'installer dans cette commune pour des raisons de facilité d'accès à la propriété et de la qualité de vie d'une ville à la campagne.



Retour en arrière : l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Vireloup, créée par décision du conseil municipal en 2004, avait été confié à la société LAD-SELA dans le cadre d'une concession d'aménagement. Arrivée à son terme le 31 décembre 2018 sans que l'opération n'ait été achevée, la commune de Treillières a souhaité à nouveau concéder la ZAC de Vireloup à un aménageur afin d'achever cette opération. C'est le groupement Métay et Val d'Erdre Promotion qui a été retenu par le conseil municipal à l'issue d'une procédure d'appel d'offre, s'appuyant sur la proposition « économiquement la plus avantageuse, qui préserve au mieux les intérêts de la collectivité, dans le respect des contraintes imposées par le traité », a rappelé le maire, Alain Royer.

« Notre volonté reste que le nouvel aménagement propose une densité urbaine raisonnable par rapport à la taille de notre ville. » Le traité de concession d'aménagement est conclu pour une durée de six années avec ce groupement. Le périmètre des tranches 3 et 4 a été dénommé pour l'occasion "Le bosquet des sources".

### La ville au cœur du projet

Métay et Val d'Erdre Promotion sont deux entreprises, familiales et indépendantes, qui exercent l'activité d'aménageur foncier depuis 50 ans dans le département, et même à Treillières où 50 logements ont été réalisés à La Boiserie, au cœur du centre-bourg. La mission confiée consiste à réaliser un aménagement de qualité

sur les tranches 3 et 4 de la ZAC de Vireloup. Pour l'élu, « la méthode employée permettra à la Ville de rester au cœur du processus de décision, notam-

### Que prévoit l'aménagement du Bosquet des sources\* ?

Le programme prévisionnel de construction de 26 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher prévoit par 120 logements résidentiels à bâtir dans les cinq prochaines années, et 6 500 m<sup>2</sup> de services et équipements.

\*ex tranches 3 et 4 de la ZAC de Vireloup

ment en conservant le contrôle opérationnel et financier de la ZAC ». En terme de planning, la commercialisation des premiers lots restant à vendre de la tranche 2, va débuter en novembre. La phase d'élaboration déterminant les grandes orientations des tranches 3 et 4, débutera en mars prochain. Des préconisations seront faites en matière d'approche architecturale et paysagère, de mobilité, d'ambiance et de gestion des espaces publics », indique Nathalie Méta, gérante de la société Le bosquet des sources.

### Garantir un cadre de vie de qualité

Préalablement à l'élaboration du projet, un audit des tranches 1 et 2 de la ZAC sera réalisé, permettant à l'aménageur de proposer des orientations en termes de densité, d'accessibilité, de respect de la biodiversité... Ces objectifs seront consignés dans une charte inscrivant l'opération dans une démarche de développement durable. « Celle-ci permettant la préservation et la reconstitution de zones humides, limitant les impacts du projet sur un environnement naturel de qualité, tout en garantissant aux futurs habitants un cadre de vie adapté à leurs besoins. » Enfin l'aménageur considère que « la réussite de l'opération d'aménagement nécessite une démarche de sensibilisation des acteurs de la construction. Il nous paraît notamment important de consulter le plus en amont possible les constructeurs de maisons individuelles, les architectes et les maîtres d'œuvre, afin de recueillir leurs sentiments sur la pertinence des prescriptions envisagées ».

### Une communication concertée

L'appropriation de ce futur quartier étant un enjeu fort pour la commune, l'aménageur propose une démarche de communication concertée tout au long de l'opération, avec l'organisation de réunions publiques, d'ateliers thématiques destinés à travailler avec les habitants sur l'ambiance et le rôle des espaces publics, de visites du site pour les Treilliérains, et les riverains.

# Initiatives pleines de promesses

Parmi les projets qui dessineront l'avenir de la commune, voici quatre dossiers actuels qui peuvent avoir une incidence positive sur le développement durable et le quotidien des habitants.

## LES SERVICES ROULENT À L'ÉLECTRIQUE

**Mieux respirer.** La ville de Treillières tient à préserver son environnement et participer activement à la transition écologique. Après avoir accueilli des bornes de recharge pour les véhicules électriques et multiplié les itinéraires doux – piétons et cyclables –, la ville développe les initiatives en matière de mobilités alternatives : déjà, en juin dernier, le personnel municipal a été sensibilisé aux déplacements électriques à vélo. Aujourd'hui, afin de remplacer les véhicules vieillissants des services municipaux, deux voitures électriques ont été achetées par la ville, qui fera également l'acquisition de vélos électriques pour les déplacements de proximité de ses agents. Ceci afin de limiter au maximum les véhicules utilisant des énergies fossiles.



## L'OZONE À LA PLACE DES PRODUITS CHIMIQUES

**Tuer les bactéries.** Est-ce la fin des produits d'entretien aux composants chimiques ? La question mérite d'être posée en raison de l'incroyable nettoyant naturel que représente l'ozone, aussi connu sous le nom d'O<sub>3</sub>, oxydant très puissant qui inhibe les produits chimiques, les champignons, les matières organiques, les contaminants et les virus beaucoup plus efficacement que le chlore. Pour s'en convaincre, la ville expérimente le nettoyage de l'école Pauline-Kergomard en utilisant ce désinfectant naturel. Non seulement l'ozone rafraîchit durablement les espaces, mais il tue aussi les germes qui

peuvent s'infiltrer sur les surfaces, par exemple les robinets et les toilettes. Et ce, dans le plus grand respect de l'environnement.

## STRUCTURE DE JEUX GÉANTE AU PARC DU HAUT-GESVRES

**Se divertir.** Le parc du château du Haut-Gesvres va accueillir une grande structure de jeux pour petits et grands ainsi qu'une boucle de promenade botanique. Un projet inscrit dans le cadre de l'ambition "Eau et paysage", initié depuis 2014 entre le pôle métropolitain, la communauté de communes et la ville de Treillières. Voilà de quoi donner au poumon vert de la ville une nouvelle dimension de loisirs et de tourisme. Fin septembre dernier, le prestataire a été sélectionné par la CCEG et la structure doit voir le jour au printemps 2020.

## PLUS D'ESPACES POUR LES ASSOCIATIONS

**Échanger.** L'école de La Chesnaie a vécu fin 2018 ses derniers moments de scolarité, avec l'ouverture de l'établissement Pauline-Kergomard. Pour autant, les bâtiments ne resteront pas inutilisés très longtemps : deux salles d'activités de 60 et 85 m<sup>2</sup>, qui pourront accueillir les assemblées générales et les activités de loisirs, vont ouvrir leurs portes. Répondant aux besoins croissants des organisations associatives, une grande salle de 130 m<sup>2</sup> devrait être livrée dans quelques mois sur le site même de l'ancien groupe scolaire. La ville réalise en outre des travaux d'adaptation des sanitaires, pour un public adulte.

## L'aide alimentaire, le service solidaire



Les fins de mois sont de plus en plus dures pour certains Treilliérains, dont la première urgence reste de se nourrir correctement ainsi que leurs enfants. C'est pourquoi la ville entretient un service d'aide dont l'affluence n'a pas baissé ces dernières années.

Depuis octobre 2013, la ville de Treillières propose une aide alimentaire qui permet d'obtenir gratuitement des produits de première nécessité. De nombreuses familles peuvent ainsi répondre au besoin vital de se nourrir, besoin reconnu dans la Déclaration universelle des droits de l'homme : *« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que les services sociaux nécessaires »* (article 25). En septembre et afin de créer un espace d'accueil spécifique à ses bénéficiaires, le lieu de stockage et de distribution de l'aide alimentaire a été déménagé dans l'ancienne cuisine de l'école de la Chesnaie.

L'existence de ce service d'aide ne serait pas possible sans la générosité des donateurs, publics et privés. En effet,

depuis la première collecte, le CCAS a collecté 5715 kilos de produits alimentaires et d'hygiène. De 802 kg en 2014, le poids total de la collecte annuelle a atteint plus d'1,2 tonne l'an dernier. Cela correspond, en cinq années, à un total de 1407 paniers distribués, dont 224 déjà distribués sur l'année 2019 à la fin de l'été.

**La dernière "Opération Caddie" a eu lieu les 18 et 19 octobre derniers au Super U de Treillières. Le Centre Communal d'action sociale (CCAS), qui organise cette collecte, tient à remercier l'ensemble des habitants pour leur générosité.**



**Pour obtenir une aide alimentaire, le public doit en faire la demande auprès du Centre Communal d'Action sociale (CCAS) de la commune, où il pourra rencontrer un assistant social. Cet entretien permettra de faire un point sur la situation générale de la personne afin de définir les aides sociales auxquelles elle pourrait avoir droit.**  
**Infos au 02 40 94 52 42.**



# Athlètes et bénévoles, une équipe gagnante

**Une soirée porte bonheur. Le vendredi 13 septembre dernier, les acteurs associatifs étaient nombreux à venir accompagner un athlète ou un bénévole de leur club, recevoir une distinction récompensant leur(s) performance(s) ou leur engagement. La troisième édition des Trophées sportifs de la ville a surtout montré combien le tissu associatif sportif était vif, et varié. Revue des effectifs.**

## CAP'JUDO ESPOIR TREILLIÈRES

2 athlètes : Cédric Lombaerde, 17 ans, vice-champion régional cadet ; et Mélina Poulain, 15 ans, championne départementale cadet : *« L'an dernier, je suis arrivée jusqu'aux championnats de France et j'aimerais bien y arriver à nouveau cette saison. J'ai la chance de pratiquer ce sport dans un club qui a l'esprit famille. On est vraiment tous copains. »*



Cédric Lombaerde

2 bénévoles : Chiara Ribière-Blanchard, cadette qui encadre les ateliers judo "4/5 ans" et Pascal Poulain, trésorier du club. *« Je ne suis absolument pas judoka, mais j'avais du temps pour le club. Cela représente une à deux heures de comptabilité par mois, et un appui sur les événements liés au club. C'est un peu du travail en coulisses. »*



## De nombreux athlètes récompensés pour leurs performances

### TREILLIÈRES BOXING CLUB

2 athlètes : Antoine Bertin, 18 ans, champion du monde junior kick-boxing en 2018 et Alexis Alemany, 24 ans, vice-champion de France de full-contact 2019.

### TREILLIÈRES RUN

2 athlètes : Barbara Dauffy, 1ère féminine au trail de 23 km de l'île d'Yeu (2018) et Goustan Lena, 1er du 30 km du trail Cormaris (2019).  
2 bénévoles : Jean-Marie Tessier, qui a fortement contribué au financement du Trail'R de 2019 ; et Patrick Perceveau, qui a développé une application spécialement pour cette compétition.

### TREILLIÈRES GRANDCHAMP VIGNEUX NATATION

2 athlètes : Benjamin Ferrand, 30 ans, qui a su retrouver un haut niveau de compétition ; et Antoine Poudet, 15 ans, nageur le plus rapide du club en 50 m nage libre.  
1 bénévole : Sylvain Guillot, président et créateur du club à l'été 2017. *« En passant de 55 à 88 nageurs dès la deuxième année, le club a beaucoup progressé et nous avons obtenu de nouveaux créneaux. C'est la récompense de l'investissement du club, et de deux/trois heures consacrées au TGV natation chaque semaine. »*

### TENNIS DE TABLE

2 athlètes : Steven Rozec, 20 ans, joueur de pré-régionale qui évolue en équipe première et n'hésite pas à donner de son temps pour encadrer l'équipe jeune du club et Romain Jourdan, 17 ans, joueur en départementale 2 du club, qui a connu la plus grande progression sportive au sein du club.  
2 bénévoles : Lionel Brétéché, 59 ans, ancien président de l'Amicale des loisirs de Treillières Tennis de Table (pendant 35 ans) et aujourd'hui toujours actif au sein du bureau et 8e meilleur joueur du club. Laurent Latouche, 56 ans est arrivé au club en 1998, occupant tour à tour de nombreuses fonctions avant de gérer aujourd'hui les achats, l'intendance et l'entretien du matériel.



## HANDBALL CLUB DU GESVRES

1 équipe : séniors féminine, 1<sup>ère</sup> division territoriale (11<sup>e</sup> la saison 2018-19, défaite en 16<sup>e</sup> de finale en coupe départementale).



Eloïse Biraud - Maelle Bourgeois - Cindy Clergeaud - Maelle Cutulic - Lili Flotterer - Cléa Gautier - Charlène Goupil - Elodie Grand - Camille Gueron - Chloé Jouenne - Nathalie Juignet - Charlotte Merel - Clémence Mignot - Marine Morisset - Elise Penpenic - Camille Prioul - Cécile Procope - Amélie Raffrais - Annie Roger - Margot Roussel  
2 bénévoles : Philippe Morice (qui a connu le club via son fils qui a été plusieurs années licencié du club), responsable de la logistique au sein du club. Aubin Morisset joueur en -19 et aussi impliqué dans l'entraînement et le coaching des -12 masculin, dans l'arbitrage, et créateur du club des supporters.

## SYMPHO FOOT TREILLIÈRES

1 équipe : féminine U12/U13 : Les Hironnelles du Gesvres, 1<sup>ère</sup> de leur groupe à la mi-saison 2018-2019. Margot Baron - Anouk Brighen - Maelle Dazpol - Rosa Fort - Lia Grimaud - Charlotte Jahan - Norah Laport - Thais Lebreton - Salomé Lévêque Le Bleis - Amandine Maugendre - Prune Morcel - Elsa Pétard - Armelle Roze - Manon Thebaud - Melissa Thomazeau Ersutsu.  
2 bénévoles : Yves Rouaud et Jean-Claude Rincé.

## TREILLIÈRES BASKET CLUB

1 équipe : sénior féminines, passée en deux ans de la Départementale 4 à la Départementale 2  
2 bénévoles : Elisabeth Roue, trésorière du club depuis plus de 15 ans et investie dans le club depuis plus de 30 ans ; et Jean-Pierre Hochard, entraîneur des plus jeunes depuis plus de 20 ans et investi depuis plus de 30 ans au club.

## TENNIS CLUB

1 équipe : Championnat départemental masculin en 17/18 ans

Romain Meunier, Adrien Ollivier, Arthur Cuinet et Nathan Tatar.

« Cela fait dix ans que je fais du tennis, surtout pour le plaisir. C'est la deuxième année de suite que l'on termine 1<sup>er</sup> de notre poule en championnat par équipe. Nous avons été champions départementaux en juin 2019, grâce aux performances d'Adrien et d'Arthur. »

2 bénévoles : Catherine Babin, trésorière et Gilles Ollivier, membre actif du bureau.

## TREILLIÈRES GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

1 équipe : féminines 14 - 18 ans, fédéral C, 11<sup>e</sup> en finale du championnat de France 2019 à Besançon.

Maeva Venisseau - Manon Daully - Noémie Sousa - Gwenaëlle Bougeon - Maurine Cormier - Iliade Lemonnier - Mya Galtier - Sarah Rouger - Cléo Lemeur - Lise Duveau.

2 bénévoles : Stéphanie Joulie, trésorière depuis 13 ans ; et Marie Kerbrat, ancienne gymnaste, juge, active au sein du bureau et qui gère les compétitions féminines.

## ÉNERGYM

1 bénévole : Marina Debock, présidente : « la distinction est collective : je l'ai dit, pour moi, il faut récompenser les huit bénévoles de l'association... ou personne. Notre club est énorme, avec 584 adhérents, de 5 à 85 ans. »

Michèle Hochard, vice-présidente Marie-Christine Semenou, secrétaire Mathilde Lombaerde, trésorière, Séverine Delmasse, Marie-Françoise Briand, Marlène Chenevière et Corinne Garoff.



## TREILLIÈRES BADMINTON CLUB

2 bénévoles : Régis Gleizes, 66 ans, joueur le plus âgé du club, qui a accompagné jusqu'à la saison passée l'entraîneur des jeunes de 9 à 13 ans. Laurent Leynier, 54 ans. « Ma femme a été la première licenciée du club, j'ai été le second, en août 2001. Je me suis toujours considéré comme un bénévole



actif mais aussi un compétiteur. Je suis d'ailleurs toujours capitaine d'une équipe vétérans et senior. »

## STADE TREILLIÉRAIN - RUGBY

1 équipe : sénior masculin, accession à la 1<sup>ère</sup> série Territoriale et qualification pour les 16<sup>e</sup> de finale du championnat de France. Nicolas Antoine - Quentin Bara - Benoît Barret - Arnaud Beaur - Mehdi Bennaceur - Martin Benoist - Jules Betucchi - Kevin Brochard - Thomas Cingarlini - Antoine De Bonnafos - Karuk Elice - Mathieu Garcia - Aurélien Guiheneuf - Grégoire Hue - Aurélien Lachaud - Kevin Lallemand - Charles Marion - Paul Michaud - Thomas Michot - Julien Parnel - Maxime Parnel - Romain Piquet - Simon Piquet - Jonathan Roucheux - Dannel Tabary - Pierre Thomas.

2 bénévoles : Cédric Fourcadet, pour son implication dans le développement de l'école de rugby, et le travail accompli dans le milieu scolaire. Céline Marie, capitaine de l'équipe des Trolinettes, pour le développement du touch féminin : « Nous avons créé l'équipe il y a deux années. À la base, j'étais handballeuse mais j'ai découvert dans le touch une véritable discipline conviviale, sans contact. Nous avons actuellement 27 licenciées, de 26 à 55 ans. »

## La médiathèque séduit chaque jour un peu plus



**Voilà plus de quatre mois que le nouvel équipement culturel a ouvert ses portes, fidélisant un public varié et séduisant d'autres lecteurs occasionnels, découvrant par curiosité parfois cet espace de consultation, de débats et d'animations.**

### UN SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS

Depuis son ouverture fin mai dernier, la médiathèque enregistre 2 755 abonnés aujourd'hui, soit 1 155 nouveaux abonnés, dont 945 qui ne s'étaient jamais inscrits et 210 anciens abonnés qui ont choisi de se réinscrire après une interruption. Environ 35 000 prêts (et quasiment autant de visites) ont été enregistrés depuis l'ouverture, soit deux à trois fois plus que l'année passée à la même période.

### UNE CARTE POUR PLUS DE CULTURE

Depuis le début du mois de septembre, onze des bibliothèques et médiathèques de la CCEG proposent une carte unique (et gratuite) permettant à son détenteur de profiter et d'avoir accès à l'ensemble du fonds documentaire, pour une consultation ou un emprunt bien évidemment. Rien de plus simple pour obtenir cette carte, il suffit aux habitants de s'inscrire à la médiathèque, puis de choisir des documents dans la base commune à tous ces équipements culturels, afin de les emprunter et les restituer dans la structure où l'emprunt a eu lieu. « C'est une carte

généreuse, qui encourage à la découverte de plus de culture », confirme Catherine Henry, adjointe déléguée notamment à la culture. « Il est possible à ces adhérents de lire le journal, écouter de la musique, regarder des dessins animés ou des films, et de repartir avec un maximum de 15 ouvrages\* ».

\*1 carte - 15 ouvrages - 3 semaines : 10 documents imprimés (livres, revues, prêt numérique...), 2 DVD, 2 CD et 1 jeu. La consultation des documents sur place est toujours libre et gratuite.

**Infos sur le site [www.bibliotheques.cceg.fr](http://www.bibliotheques.cceg.fr)**

### CALL FOR VOLUNTEERS\*

\* Appel à bénévoles

Une nouvelle animation en langues étrangères se prépare à la médiathèque, et l'équipe est à la recherche de personnes natives ou *fluently bilingual*\* pour parler, lire, raconter des histoires, chanter, jouer (...) en langues étrangères. Toutes les langues sont les bienvenues.

\*parfaitement bilingue

**Les personnes intéressées peuvent envoyer un mail sur [mediatheque@treillieres.fr](mailto:mediatheque@treillieres.fr)**

## Animations

### → Après-midi jeux de société :

Octobre : mercredi 23  
(Observation et rapidité, tout public, 14h30), mercredi 30  
(Spécial Halloween, 14h)

Novembre : samedi 23  
(Jeux à 2, 8 ans et +) et  
mercredi 27 (présentation  
des nouveautés, tout public) ;  
14h30

### → Après-midi ciné-club, tout public :

jeudi 24 octobre, 14h

### → Atelier d'écriture :

vendredi 25 octobre  
(9-14 ans, 10h30)

### → Après-midi jeux vidéo :

mercredi 30 octobre, 14h  
samedi 2 novembre, mercredi  
6 novembre (grand écran,  
7 ans et +),

vendredi 15 novembre  
(jeu de société,  
12 ans et +) ; 14h

# 30 ans : joyeux anniversaire les Celtomania !

**Expositions, films, concerts, balades contées, spectacles pour enfants, documentaires, théâtre... 30 années après sa création, Celtomania propose une trentième édition aux formats variés. Rendez-vous jusqu'au 30 novembre dans 16 communes de Loire-Atlantique, dont Treillières bien sûr.**

25 événements, 16 communes, et toujours la même ferveur pour la culture celte et bretonne. En créant en 1989 le festival Les Celtomania, le fondateur et alors président du centre culturel d'Orvault, Christophe Lelu, n'imaginait pas une aventure aussi durable et enthousiasmante. Le rendez-

vous annuel soutient la création artistique bretonne dans toutes ses formes d'expression, diffusant la culture celtique en Loire-Atlantique, territoire de la Bretagne historique. L'équipe des Celtomania a prévu deux passages à Treillières, les 10 et 15 novembre.



**Dimanche  
10 novembre, 15h**

## « AU GALLO A TRAVERS CONTES ET CHANTS »

À l'occasion du lancement du CD de chants traditionnels locaux – Treillières à travers chants – enregistré par des chanteurs et musiciens de l'association *Treillières au fil du temps*, sous la conduite de Roland Brou, l'association organise un spectacle dédié au "parler gallo". L'invitée d'honneur en sera Marie Chiff'mine, une conteuse du pays gallo haut-breton, une jardinière de mots, une tricoteuse d'imaginaires... et chanteuse à ses heures.

**Espace Simone-de-Beauvoir, réservations (5€) :  
treillieresaufildutemps@gmail.com ; www.tafdt.org  
tél. 06 60 75 75 33**

**Vendredi 15 novembre, 20h30**

## LA MAGIE CELTE

Il était une fois... l'Irlande. À quelques centaines de kilomètres de la France, un territoire bordé de côtes, de falaises, de criques, piqué de lacs, recouvert de tourbières et mordu par les vents marins. C'est l'un des pays d'Europe les plus fascinants mais surtout l'un des plus mystérieux, une terre d'histoires ! Ses mythes et ses légendes issus de l'ère celtique ont façonné sa culture et notre imaginaire. Ce film rend hommage à la poésie et à la magie du pays, toujours surprenantes, toujours changeantes, entre lumières surnaturelles et brume épaisse.

**Espace Simone-de-Beauvoir, réservations (entrée gratuite) : service vie locale de la mairie au 02 40 94 68 57 –  
vielocale@treillieres.fr**



### → Coup de pouce numérique :

jeudi 31 octobre, 14h30  
samedi 30 novembre ; 14h30

### → Séances pour les bébés lecteurs, pour petits (et plus grands) :

mercredi 6 novembre (bébés lecteurs, 10h et 11h) et samedi 9 novembre (10h30)

### → Ciné kids (courts-métrages et extraits films jeunesse), 4 ans et + :

mercredi 13 novembre, 15h30 et 16h30

→ **Matinée littérature**  
présentation des nouveautés, pour ado/adulte :  
samedi 16 novembre, 11h

→ **Mercredi des histoires**, pour petits (et plus grands) :  
mercredi 20 novembre (15h30)

→ **Soirée Apéro lectures, ados/adultes** :  
vendredi 22 novembre, 20h

\*sous réserves de modifications

## Le nouveau mail de la mairie prend forme

**Sur les espaces occupés par l'ancienne école de La Chesnaie, des travaux sont actuellement menés pour proposer aux habitants un aménagement agréable autour de la mairie.**



Sécuriser les lieux, permettre un accès à la mairie aux personnes à mobilité réduite et, à plus long terme, prévoir une ouverture vers la rue de la gare... Le nouveau "mail" doit en outre permettre de rejoindre le futur pôle structurant de Treillières – Grandchamp-des-Fontaines, vers le site de la Belle-Étoile. « *L'objectif est aussi de créer un espace de rencontres entre les générations* », explique Catherine Cadou, première adjointe au maire. « *Profitions de cet espace où peuvent se croiser des usagers du multi-accueil Bulles de rêve, du pôle enfance-solidarité Atout'âge, du Mail'âge... pour offrir un lieu de rencontre agréable à tous, avec du mobilier urbain et des végétaux adaptés.* »

La commune consacre près de 270 000 euros pour ce projet inscrit au cœur du plan d'actions communal

en faveur des mobilités actives, c'est-à-dire qu'il vise à assurer une continuité de déplacement, notamment piéton : un encouragement supplé-

mentaire aux déplacements doux ! Les travaux s'achèveront d'ici fin novembre.

### Cultures agricoles et lieux publics : la mairie

Un vif débat anime la France au sujet du cadre réglementaire fixant les conditions d'usage des produits phytosanitaires épanchés sur les zones agricoles situées à proximité des bâtiments publics et autres habitations privées. Au point que la ministre de la Transition écologique, Elisabeth Borne, a annoncé qu'un projet de réglementation était à l'étude pour instaurer une « zone minimale entre les épandages et les habitations », appelant notamment à « *réconcilier les citoyens et l'agriculture* ». À Treillières, suite aux inquiétudes exprimées par les parents d'élèves de l'école Pauline-Kergomard, le maire a tenu au début de l'été à rencontrer les parents d'élèves et l'équipe pédagogique de l'école. Il en ressort que « *ces épandages respectent la réglementation en vigueur* », mais le premier magistrat de la

commune a souhaité « *aller plus loin dans le principe de précaution* ». Une convention a depuis été passée avec l'agriculteur concerné, d'une part pour que l'épandage ne soit pas réalisé pendant le temps d'occupation de l'école, d'autre part pour que la culture en place à proximité immédiate de l'école soit de la production d'herbe (foin) et surtout, pour que la zone sans traitement soit élargie à 20 m. L'agriculteur s'est donc engagé à consacrer son champ à de l'herbage, dès 2020. Les discussions se poursuivent avec l'agriculteur et le représentant du propriétaire de la parcelle pour aller plus loin. « *implantation d'une haie dispersive, achat de foncier par la commune pour élargissement de la zone sans traitement ...* », a précisé Alain Royer.

## VOIRIE ET ACCÈS

### L'accès à Joseph-Fraud facilité



L'accessibilité des écoles et des établissements scolaires est encadrée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite "loi handicap". Afin de s'y conformer, la mairie a entrepris un accès sécurisé et adapté aux personnes à mobilité réduite, pour leur permettre d'accéder facilement à l'école Joseph-Fraud. La réalisation de cet accès a été confiée aux services techniques de la ville.

→ **À savoir :** l'ancienne école de La Chesnaie, conservée et réaménagée en équipement public, libèrera un espace utile à l'extension du parking de la mairie, pour une cinquantaine de véhicules au total, – une aire de stationnement qui fera prochainement l'objet d'un marquage au sol et de plantations d'arbres. De plus, un espace dédié permettra à l'AMAP de poursuivre ses activités de valorisation des produits agricoles.

### Des cheminements piétons

La création d'un trottoir rue Notre-Dame, entre le cimetière et la rue de la Fortunerie, doit améliorer la sécurité des piétons sur cet axe. Investissement de la ville : 49 000 €. De même, rue de la Rinçais, l'aménagement d'un cheminement piétons et vélos permet de sécuriser l'accès à la Plaine sportive depuis la rue de Sucé (107 000 €).

### Élargissement de carrefour

Afin notamment de faciliter la rotation des cars scolaires sur le carrefour à la jonction de la rue de la mairie et de la rue Étienne-Sébert, une maison a été démolie. L'espace vacant sera aménagé en aire de stationnements (voitures et vélos) en début d'année prochaine.



## ESPACES ET ÉQUIPEMENTS

### Travaux dans les équipements sportifs

Pour le bien-être des associations sportives comme des usagers scolaires et pour répondre aux nouvelles normes réglementaires, la ville a mené durant la période estivale d'importants travaux dans les équipements de la ville : aménagement du club house pour le club de rugby, travaux d'isolation, de chauffage et aménagements intérieurs pour le complexe du Gesvres, chauffage dans la salle Olympie...



Aux vacances de la Toussaint, c'est le parquet de la salle Athena qui sera refait. Investissement total de la ville : 95 000 €.

D'ici le début de l'année 2020, sont prévus d'autres travaux : aménagement d'un espace abrité sur l'aire athlétique, aménagement intérieur et sanitaires salle Olympie, traitement du revêtement salle Marathon... Une étude globale sur le complexe du Gesvres permettra d'engager des travaux de réhabilitation énergétique.

### Square en prévision



À proximité directe de l'église Saint-Symphorien, à l'angle de la place de l'église et de la rue de mairie, un petit square sera aménagé par les services de la ville.

### L'assainissement se poursuit

Les travaux d'assainissement se poursuivent. Après les raccordements du quartier de La Frosnière, c'est à La Grehandière que se focalisent les actuels travaux : les rues du Carnibot, de la Grossinière, de la Vigne et du Rouchais sont en cours de finition, au même titre que ceux engagés à La Gergaudière. Les quartiers de La Sionnière et de La Jaudinière sont prévus en 2020.

## reste vigilante

Au niveau national, le ministère de l'Agriculture souhaite parvenir à un arrêté national début janvier 2020 concernant les règles d'épandages. Pour les zones non traitées, une distance de "5 à 10 mètres\*" est mentionnée, avec des dérogations possibles.

\*préconisations ANSES : 10m minimum pour l'épandage des substances les plus dangereuses ; pour les autres produits phytosanitaires, 10m minimum pour les cultures hautes (viticulture, arboriculture notamment) et 5m minimum pour les cultures basses (céréales par exemple)

**Pour participer à la consultation publique initiée par le gouvernement, connectez-vous sur le site**  
[www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr)

## SERVICES

### Affectation de l'ancienne bibliothèque

L'ouverture de la médiathèque Jean-d'Ormesson a entraîné la désaffectation du local de l'ancienne bibliothèque située place de la Liberté.



Le local va être divisé et réaffecté d'une part pour la location à destination d'un magasin de producteurs et d'autre part pour la cession afin de réaliser un projet de laverie. Pour permettre la réalisation de ce projet, le déclassement du local concerné a été voté en conseil municipal. Thierry Gicquel, conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat, précise « *qu'en ce qui concerne les cessions ou les mises en location, la commune n'est pas tenue réglementairement de faire une mise en concurrence. Concernant le magasin de producteurs, le choix a été fait de mettre en location pour aider au lancement de l'activité. Comme préconisé dans le cadre de l'étude commerciale, la commune a souhaité conserver un local commercial pour soutenir la création de ce type d'activité qui répond à un besoin exprimé par la population.* » Cela se traduit par une mise en location à un tarif abordable de trois ans, à l'issue duquel la commune pourra choisir, en concertation avec le ou les commerçants : soit de céder le local, soit d'orienter les porteurs de projets vers une autre cellule commerciale (si besoin de surface plus grande),

soit de mettre en location de manière pérenne le local.

Le déclassement du local a été voté le 20 mai 2019, **par 23 voix pour et 6 voix contre.**

## PETITE ENFANCE

### Les tarifs tiennent compte du taux d'effort

Au même titre que la tarification de l'accueil ados appliquée pour l'accueil de loisirs – jeunesse, la tarification au taux d'effort s'applique désormais au multi-accueil *Bulle de rêves* et à *La Passerelle*. Explications : le taux d'effort est un coefficient, déterminé par la ville, appliqué au revenu moyen mensuel d'un foyer, qui permet de déterminer le tarif applicable à une famille, pour une activité donnée. En pratique, chaque famille treilliéraine paiera les prestations proportionnellement à ses revenus et à sa composition familiale. En ce qui concerne la tarification dédiée à la petite enfance, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'application de ce taux d'effort CAF à toutes les familles, quel que soit leur régime, jusqu'à concurrence d'un taux horaire maximum fixé à 4,55 €.

Décision prise à **l'unanimité le 1<sup>er</sup> juillet 2019.**

## ASSAINISSEMENT

### La compétence "eaux usées" à la CCEG

Déjà compétente en matière d'assainissement non collectif sur son territoire, la communauté de communes Erdre et Gesvres exercera, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, et à titre obligatoire, la compétence "assainissement des eaux usées" dans sa globalité : contrôle des raccordements, collecte, transport, épuration des eaux usées... Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, le conseil municipal a pris acte de ce transfert de compétences prévu par la loi. Délibération adoptée **par 23 voix pour et 6 abstentions.**

## ÉNERGIE

### Des véhicules électriques plus économiques



Dans le cadre de sa politique de transition écologique et en lien avec la communauté de communes Erdre et Gesvres, la ville a fait l'acquisition d'un véhicule électrique de type C-Zéro. Pour cette acquisition, la commune peut solliciter des aides aux titres du Contrat de territoires 2017-2020, signé par la communauté de communes Erdre et Gesvres et la Région des Pays de la Loire, sur la priorité "transition énergétique". La subvention sollicitée s'élève à 9 376 €. Une décision adoptée à **l'unanimité par le conseil municipal** du 20 mai 2019.

## TERRITOIRES

### Composition du conseil communautaire

La composition du prochain conseil communautaire d'Erdre et Gesvres pourrait être fixée à compter du prochain renouvellement des conseils municipaux. La répartition des sièges sera fonction de la population de chaque commune membre, sachant que chacune d'entre elle devra disposer d'au moins un siège et aucune d'entre elle de plus de la moitié des sièges. Dans le cadre de l'accord local, le nombre de sièges attribué à Treillières passera de cinq à six sièges, au même titre que la commune de Nort-sur-Erdre. Le nombre total de sièges à la CCEG restera identique

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

soit 45. Le 1<sup>er</sup> juillet 2019, le conseil municipal a adopté **à l'unanimité cette délibération.**

## RESSOURCES HUMAINES

### Deux contrats apprentissage recrutés en mairie

Pour répondre aux objectifs d'accueil du public de la nouvelle médiathèque, il s'est avéré nécessaire de recruter deux adjoints du patrimoine à temps non complet. Par ailleurs, la ville estimant que les contrats en apprentissage présentent un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, elle a procédé au recrutement de deux apprentis, au 1<sup>er</sup> septembre dernier : le premier pour le service des ressources humaines, le second pour le service bâtiments. Catherine Cadou, adjointe au maire

déléguée aux ressources humaines précise : « *L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre. C'est une richesse humaine en plus pour notre collectivité.* »

Délibération votée **à l'unanimité par le Conseil municipal du 20 mai 2019.**

souhaité se séparer de ces biens d'une surface totale de 350 m<sup>2</sup>. La commune de Grandchamp-des-Fontaines a souhaité acquérir ces derniers, afin de les utiliser pour son accueil périscolaire et sa restauration scolaire. Le prix de vente négocié a été fixé à 70 000 euros. Le 1<sup>er</sup> juillet 2019, le conseil municipal a adopté **à l'unanimité cette délibération.**

## IMMOBILIER

### Cession des modulaires

Propriétaire des modulaires situés 55, rue de la mairie, qui accueillent le Relais des assistantes maternelles, la Passerelle et les enfants du périscolaire, la commune de Treillières a

### Information

Élisabeth Ventroux est une nouvelle conseillère municipale de la majorité *Treillières autrement*, en remplacement de Lionel Brossault, qui a quitté la commune.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Une des premières activités du conseil municipal des enfants a été une randonnée écocitoyenne début octobre dernier, menée dans le cadre de la Semaine bleue et placée sous le signe de la citoyenneté : "Pour une société respectueuse de la planète". A cette occasion,

80 kg de déchets ont été collectés durant cette randonnée citoyenne et utile. Les jeunes élus seront également mobilisés à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, durant laquelle des textes seront lus.

Prochains conseils municipaux les lundis 18 novembre et 16 décembre, salle du Conseil



## L'électrique passe à la vitesse supérieure



À vos guidons ! L'ambition d'Erdre et Gesvres s'appuie sur un plan d'actions vélo imaginé suite à une large concertation des professionnels du tourisme, du conseil de développement, des associations œuvrant pour le développement des deux-roues... Différents objectifs sont dressés, comme celui de créer 60 km d'itinéraires cyclables dans la prochaine décennie, le plus possible en site propre, proposer des stationnements sécurisés, sensibiliser les plus jeunes, notamment en créant une Vélo école sur le territoire...

### Un mode de déplacement doux pour l'environnement

Dernière étape concrétisant cette stratégie de mobilité durable, Erdre et Gesvres a lancé cet été un nouveau service de location de vélo à assistance électrique (VAE), baptisé *Veloce*. Destinée aux actifs du territoire, cette flotte de 80 VAE est actuellement proposée à la location pour 30, 90 jours

ou 12 mois consécutifs. Karine Pierre, Treilliéraine, fait partie des premiers usagers abonnés : *« J'attendais cette offre avec impatience car d'une part, je crois en ce mode de déplacement doux non impactant sur l'environnement, et d'autre part cela me permet d'effectuer mon trajet vers mon travail, à Nantes, dans de bonnes conditions. C'est à la fois utile et agréable »,* insiste-elle. *« En plus, mon employeur prend en charge une partie de cet abonnement, c'est vraiment du gagnant – gagnant en ce qui me concerne. »* Les frais de maintenance des VAE sont pris en charge par Erdre et Gesvres, qui entend assurer *« une qualité continue de son parc »*, notamment grâce au suivi de l'entreprise nantaise E-bike. Enfin, en fonction des demandes, des vélos spéciaux (vélo cargo, tricycle, vélos familiaux) pourraient venir enrichir l'offre proposée par Veloce.

Réchauffement climatique, recherche d'économies, volonté de désengorger le trafic routier, voilà la petite reine propulsée au rang de star de la mobilité en Erdre et Gesvres. Avec *Veloce*, les élus de la communauté ont souhaité faire d'Erdre et Gesvres un territoire cyclable, avec l'objectif de passer de 1 300 déplacements par jour à vélo, à 8 000 à l'aube de 2030.

### Trois résidences pour jeunes actifs à l'étude

Une étude initiée par la communauté de communes et réalisée par l'Union régionale pour l'habitat des jeunes a défini les besoins en logements pour les jeunes travailleurs d'Erdre & Gesvres et de Blain. Ainsi, trois résidences pour jeunes actifs verront le jour pour la rentrée 2021, à Blain, Nort-sur-Erdre et Treillières. Ces trois résidences permettront de rapprocher les jeunes actifs de leurs entreprises, en leur facilitant l'accès aux transports, aux services de proximité... Les programmes proposeront chacun 20 logements meublés de type T1, de 18 à 30 m<sup>2</sup>. Pour Treillières, le bailleur social Habitat 44 a été identifié. Les logements sont exclusivement réservés aux jeunes de 16 à 30 ans ayant un projet professionnel, en CCD, en apprentissage, ou en période d'essai... Une réunion publique a été organisée le 14 octobre dernier à l'espace Simone-de-Beauvoir à Treillières.



## Pour l'amour du bois

La conscience écologique et le réchauffement climatique incitent les particuliers à se tourner vers des solutions de constructions responsables. L'entreprise treilliéraine Help bois répond à cette ambition.

La maison passive est leur crédo. Leur objectif : prouver que les matériaux biosourcés recyclables peuvent s'imposer face aux produits de construction conventionnels. Johann Drouet et Arnaud Jumel nous livrent une autre conception du marché de la construction. « *Alors que l'écologie et la problématique de l'énergie préoccupent de plus en plus de Français, la construction bois dans l'habitat apporte une réponse pertinente et judicieuse* », indiquent les associés, convaincus du bien-fondé de leur activité quasi militante, plaçant le matériau et sa performance écologique au centre de leur activité. Depuis ses premiers pas sous l'aile de Bati 44, l'entreprise a bien grandi : « *nous sommes désormais sept, dont deux apprentis* », précise Johann, « *car la demande est forte et les gens prennent conscience que le bois constitue aujourd'hui une filière de qualité pour la construction.* »

### Une façon de préparer l'avenir

Grâce à des possibilités d'isolation importantes, ce matériau promet un intérieur sain, esthétique, chaleureux, une maison "basse énergie". « *Se tourner vers ces solutions, c'est aussi une façon de préparer l'avenir, car demain, les maisons seront amenées à consommer de moins en moins.* » En s'appuyant sur des règles de performances énergétiques strictes,



Help bois s'investit dans la construction de maisons bois passives avec, comme garantie morale et technique, une certification "artisan maison passive", « *un label reconnu et extrêmement respectueux de l'environnement* », insiste Arnaud Jumel. « *Si la construction d'une maison passive coûte plus cher que celle d'une maison traditionnelle, son mode de construction et ses équipements permettent de réduire considérablement la consommation énergétique et donc les dépenses qui y sont liées. En avance sur la réglementation thermique actuelle, elle s'avère plus économique au fil des années.* »

**Help bois, habitat éco-logique et passif.**  
1, impasse des 4 Feux, tél. 06 15 07 87 92 et 06 82 06 01 94.  
[www.helpbois.fr](http://www.helpbois.fr)



### Une diététicienne à votre écoute

Nouveauté dans le centre bourg, une diététicienne accueille les patients dans un nouveau cabinet au 49 rue de la mairie. Amélie Remili n'est pas une inconnue à Treillières, exerçant cette profession depuis déjà trois ans. « *Le fait de disposer d'un lieu identifié permettra aux personnes de se sentir dans un cadre sécurisé et calme, pour aborder le sujet du bien manger, de l'équilibre alimentaire, de la perte de poids...* ». "Je suis là pour vous y aider", telle pourrait être la devise de cette diététicienne capable d'écouter les rythmes, les envies des personnes, « *sans tout vouloir nécessairement révolutionner. Je suis simplement à la recherche de solutions pragmatiques, adaptées, pour favoriser le mieux-être de la personne.* »

**Contact : 07 68 34 02 55, [www.dieteticienne-nantes.com](http://www.dieteticienne-nantes.com)**

## Treillières sait dresser le couvert

À table ! Pour satisfaire nos envies gourmandes, pour un dîner ou une pause déjeuner, il est possible de trouver de l'appétit en faisant le choix d'un établissement treillierain. Inutile donc de faire des kilomètres superflus, l'offre sur la commune est riche et variée. Petit tour de table.



### La Casa



**Le conseil :** demandez les tables hautes, très conviviales, en salle. Et si l'envie vous prend, le terrain de pétanque est juste derrière le restaurant.

On peut y venir prendre le café dès le matin 9h30, sinon s'y attabler pour un menu à l'ardoise, une salade ou une pizza. Jacques les fait avec merveille depuis une quarantaine d'années. Sinon, il paraît que l'émincé de bœuf sauce Casa, les œufs mimosas sont à tomber, ou encore « le demi poulet rôti, comme le faisait ma grand-mère », assure Hervé Jouan, le gérant.

**Fermé dimanche lundi. 1 rue du Champ-de-Foire, tél. 09 84 03 25 32, [www.lacasa-treillieres.fr](http://www.lacasa-treillieres.fr)**

### L'Angélique bleue

Tous les jours y compris le week-end. Depuis son ouverture au printemps dernier, l'Angélique bleue a joué la modestie. Pour l'instant, le repas se passe dans la grande salle lumineuse, « mais une terrasse sera installée au printemps prochain », promet Sophie Lamour, directrice de la résidence à laquelle appartient l'établissement « absolument ouvert à tous ». En cuisine, Jérôme Sorin est à la baguette, et en salle, Anthony Gallon. Tous les jours : deux entrées, deux plats, deux desserts, le tout validé par un diététicien.

**Ouverture tous les midis. Avenue du Général-de-Gaulle, tél. 02 55 59 67 00**



**Le conseil :** réservez la veille de votre repas, c'est plus sûr.

### Le Pigeon Blanc



**Le conseil :** le plat du jour n'est jamais une déception.

Tous les midis sauf les samedis et dimanches. La devanture est presque discrète le long de cette longue rue de Nantes. Jadis, l'endroit était une boucherie et les propriétaires se sont succédés. La dernière en date, Jocelyne Mary, passe la main à Christelle et Stéphane. Poursuivront-ils la terrine maison, le beurre blanc du vendredi ?

**145 rue de Nantes, tél. 02 40 94 67 72**

→ **À savoir :** dans le nouveau quartier, une brasserie fera son apparition courant 2020. Pascal Lebreton patron du restaurant L'Apostrophe à Sucé-sur-Erdre, promet un lieu dédié aux produits frais dans l'esprit "nouvelle brasserie".

## La Treille

C'est le plus ancien restaurant de la ville. Ouvert en 1971, Marie-Claire Lumineau officie depuis 1975, près



**Le conseil :** poisson beurre blanc, magret de canard au muscadet ou omelette norvégienne.

d'un siècle après son ascendant Jean-Marie, ancien maire et également aubergiste. C'est une étape incontournable, même si La Treille proposait à l'origine un café, authentique. « *Les temps ont changé, mais la clientèle fidèle reste. Les gens apprécient également l'organisation des banquets que j'accueille* », indique Marie-Claire. Produits frais et cuisine régionale, c'est du traditionnel.

**Ouverture tous les midis, en semaine. 46 rue de Nantes, tél. 02 40 94 65 25**

## Le Moulin Blanc

Un "menu ouvrier" depuis 2006, et un succès chaque midi, en raison d'une carte qui change très régulièrement. 80 à 90 couverts en moyenne et c'est Christophe Bonnet qui donne le tempo en salle. « *Nous avons la chance d'avoir une grande clientèle d'habitues, certains n'hésitent pas à faire des kilomètres pour venir manger chaque midi.* » Avec Carine, sa femme en cuisine, mais aussi Ophélie, Jessica, Alix, l'affaire tourne dans la convivialité.

**85 rue de Rennes, tél. 02 40 94 53 83**



**Le conseil :** ne pas trop forcer sur le buffet libre des entrées, pour bien profiter du plat, du fromage, du dessert...

## Le restaurant de l'Hôtel Ibis



**Le conseil :** un maillot de bain en période estivale car la clientèle est autorisée à faire un plouf dans la piscine.

C'est ouvert midi et soir, pour tous. Le restaurant de l'hôtel Ibis sait recevoir : espace wifi, un espace bar, et une formule qui marche généralement : au choix à l'ardoise, deux entrées, deux plats, deux desserts, « *ainsi qu'une carte permanente* », indique Solène Guchet, directrice de l'établissement. « *Que des produits frais, poissons, viandes, salades... Tout pour la satisfaction d'une clientèle fidèle, business notamment.* »

**Route de la Chapelle-sur-Erdre, P.A. de Ragon, tél : 02 40 72 87 88**

## La Brazzeria

Un menu de la semaine avec des plats différents chaque jour, voilà la recette proposée par Hélène Bouland et son équipe. Cette pause "nature" en plein cœur de la ZA de Ragon est possible tous les midis de la semaine, le soir et le week-end en privatisation (sur réservation). Une carte gourmande, faite de plats traditionnels et innovants.

**6 rue Pasteur, P.A. de Ragon, 44119 Treillières, tél. 02 28 30 12 77, site [www.labrazzeria.fr](http://www.labrazzeria.fr)**



**Le conseil :** pourquoi ne pas se laisser tenter par des plats à emporter ou en livraison.

## Treillières Autrement

### LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

En raison de la proximité du scrutin municipal de 2020 et des règles de communication qui s'imposent en la matière, les élus de la majorité Treillières Autrement ont fait le choix de ne plus user de leur droit à l'expression politique dans le magazine municipal et ceci jusqu'aux prochaines élections municipales. Seule la nécessité de rétablir une vérité afin de démentir une allégation portée à l'encontre de notre majorité serait susceptible de faire exception à cette règle que nous nous sommes fixées dans le strict respect du code électoral.

En effet, l'article 52-1 du code électoral pose des réserves en matière de communication en période pré-électorale : le contenu des publications doit être informatif, général et dénué de caractère polémique ou partisan...

Afin de respecter l'égalité des candidats comme le précise la réglementation, Monsieur le maire a tout naturellement pris la décision de transformer son habituel édito en une introduction générale du contenu du magazine, sans photo et sans signature.

Toutes ces règles de communication s'appliquent à l'ensemble des élus et ce qu'elle que soit leur appartenance politique. Vous l'aurez donc compris, les élus minoritaires, à travers leur expression politique, sont aussi concernés. Ainsi, les sujets et la tonalité des écrits des élus minoritaires doivent donc conserver, durant les six mois précédant l'élection, fixée les 15 et 22 mars 2020, la réserve et la neutralité nécessaires par rapport à cette élection.

La sagesse, pour éviter tout contentieux et recours devant les juridictions compétentes, aurait été, comme ce qui se fait dans bon nombre de communes en cette période, de mettre en veille les expressions politiques des deux groupes. Ce n'est pas le choix qui a été fait par le groupe des élus minoritaires treilliériens. Nous prenons donc acte de cette décision !

Sachez toutefois que nous ferons, autant de fois que nécessaire, toute la transparence auprès de vous, sur les dossiers visés par le groupe d'opposition, lorsque leur état d'avancement nous permettra de vous apporter une information factuelle, dénuée de tout esprit partisan !

Les élus du groupe majoritaire.

[www.treillieresautrement.com](http://www.treillieresautrement.com)

Nous contacter : [treillieresautrement@orange.fr](mailto:treillieresautrement@orange.fr)  
07 61 78 02 62

## Vivre à Treillières

### LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Nous sommes dans une période électorale et elle a ses règles. La municipalité a voulu supprimer notre expression dans ce magazine. Nous lui avons rappelé la loi : notre droit d'expression est bien évidemment maintenu. Elections ou pas, nous allons continuer de jouer notre rôle : être vigilant sur l'action communale, veiller à la transparence des décisions, et vous informer.

C'est au nom de la transparence sur l'utilisation de vos impôts que nous avons demandé copie du rapport d'étude sur la pollution du site des Bossins. Rappel des faits : en 2018, nous avons découvert que la municipalité utilisait ce site pour stocker et y accumuler des déchets de toutes sortes sans aucune autorisation. Il y a eu dépôt de plainte et enquête des services de l'Etat (la DREAL). La municipalité a dû engager 17 000 euros pour effectuer des expertises début 2019. Ce rapport a ensuite été fourni aux services de la préfecture. Au conseil municipal de septembre, la majorité a refusé de nous donner copie de ce rapport. Nous sommes en droit de nous demander ce qu'il cache pour refuser le communiquer.

Toujours aussi peu de concertation sur les projets de la commune : le projet définitif d'implantation du foyer des jeunes actifs près de l'école A.Vincent sera présenté lors d'une réunion publique. Projet définitif... Ce foyer dont nos jeunes qui se lancent dans le monde du travail ont besoin a toute sa place à Treillières. Nous aurions préféré pouvoir comparer 3 implantations : devant l'école A.Vincent, dans le quartier de Vireloup et sur le parking arrière de l'école de la Chesnaie, où les volumes d'un collectif nous sembleraient mieux s'adapter. Mais vous et nous allons encore une fois être mis devant le fait accompli.

Autre décision au coup par coup : contrairement au printemps dernier il n'y aura pas de culture avec pesticides autour de l'école maternelle P. Kergomard. Sur décision de l'agriculteur, et non pas de la mairie qui voulait se contenter d'une bande de 20m sans pesticides autour de l'école. Problème réglé à court terme : mais après ?

L'hippodrome aménagé sans autorisation sur une zone humide au Dominu devient une affaire difficile à suivre : la municipalité a nié une bonne partie des éléments donnés par la presse. Nous avons demandé des éclaircissements à la préfecture mais sommes encore en attente des réponses. L'opposition n'a rien en particulier contre l'association en question ni ses membres. Mais il y a des règles pour tout le monde. Tolérez-vous que votre voisin construise son logement et après dépose le permis de construire, si tant est qu'il en dépose un ? Non, bien évidemment. La réglementation s'applique à tous et nous continuerons d'y être vigilants.

Les conseillers municipaux du groupe «Vivre à Treillières» : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Hélène Jalin, Jean-Pierre Tual, Gwenn Boulzennec.

[www.vivreatreillieres.com](http://www.vivreatreillieres.com), [vat@vivreatreillieres.com](mailto:vat@vivreatreillieres.com)  
twitter : @Info\_VAT

### PERMANENCES

#### Le CLIC

Informations pour les personnes âgées  
Tous les lundis de 9h à 12h à l'espace *Atout'âge*, tél. 02 28 02 25 45

#### La psychologue de l'école des parents

Espace *Atout'âge*, de 15h à 18h, sur RDV au 02 40 16 72 33

#### Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 09 62 57 69 09

#### Elisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 02 40 99 09 40

#### Nouveau conciliateur de justice

Patrick Champion, deux lundis par mois de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

### BESOINS URGENTS DE LA POPULATION

Le week-end et les jours fériés, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre, tél. 02 40 72 07 01

#### CCAS de Treillières,

tél. 02 40 94 52 42

#### SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15  
Pharmacies de garde : le 32 37

#### LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

### DECHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h  
Mardi et jeudi : 14h à 18h ; samedi : 9h à 18h  
Accès sur présentation d'un badge qu'il est possible d'obtenir auprès d'Erdre et Gesvres, Service déchets  
tél. 02 28 02 28 10.

#### ERDRE ET GESVRES

Accueil  
tél. 02 28 02 22 40

### POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église  
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30  
(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)  
Contact :  
police.municipale@treillieres.fr  
Tél. 02 40 26 83 89

#### TAXIS 7J/7 et 24 H/24

Taxis Nantes nord  
Tél. 06 50 36 56 53  
Baudouin taxi  
Tél. 06 14 70 62 33

## RESPECTONS LES CHEMINS PRIVÉS

Avis aux promeneurs, marcheurs, cyclistes : les chemins ruraux et sentiers balisés identifiés sur les cartes IGN sont parfois privés et ne sont donc pas tous accessibles au public. Afin de s'assurer des chemins accessibles sur la commune, il est possible de se référer aux plans disponibles sur le site de la ville [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr), (rubrique ma ville/ à la découverte de Treillières) qui reprennent notamment les itinéraires classés au titre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

## RECENSEMENT CITOYEN POSSIBLE EN LIGNE

Tout jeune Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie, entre la date anniversaire de ses 16 ans et les 3 mois qui suivent. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir être convoqué à la Journée défense citoyenneté. Cette démarche est possible en ligne sur le site de la ville [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr), rubrique mes démarches administratives

## INFORMER LA MAIRIE DE SON CHANGEMENT D'ADRESSE

Afin de mettre à jour le fichier électoral, il est nécessaire de donner sa nouvelle adresse si un changement est intervenu. En effet, de nombreuses cartes électorales envoyées en mai dernier ont été retournées en mairie en raison de changements d'adresse non signalés par les électeurs. En 2020, pour éviter toute confusion à l'occasion des élections municipales (15 et 22 mars), les électeurs dont le domicile change sont invités à se signaler auprès de la mairie. Rappel : il est important de s'inscrire dans la commune de son nouveau domicile, ou de faire parvenir un justificatif de domicile en cas de changement d'adresse au sein de la commune en précisant le nom et prénom des électeurs concernés par ce changement. Le suivi de cette procédure permet également aux électeurs de recevoir leur propagande.

Infos : Service des élections, tél. 02 40 94 65 88 (ou 65.87)

## SE FORMER AU COMPOSTAGE

Les déchets organiques représentent 1/3 de la poubelle d'ordures ménagères. Pourtant, qu'ils soient issus de la cuisine ou du jardin, les déchets organiques peuvent être valorisés par un processus naturel : le compostage. À partir d'octobre, la communauté de communes propose aux habitants de se former au compostage et de s'équiper d'un composteur au prix de 20€.

**La formation dure 1h, différentes sessions sont possibles jusqu'au 28 novembre. Une inscription préalable est nécessaire sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr).**

Infos auprès du service déchets : 02 28 02 28 10 ou [dechets@cceg.fr](mailto:dechets@cceg.fr)



## OCTOBRE

**Dimanche 20, 14h****Treillières – Grandchamp / Héric**

Match de basket féminin (D3)

Salle Héraclès

Et aussi le **27** face à Sully basket et le **24 novembre** face à Saint-Herblain**Dimanche 20, 15h****Stade treillierain – Vélo sport nantais**Championnat rugby 1<sup>ère</sup> / 2<sup>e</sup> sérieEt aussi le **10 novembre** face à Segré,le **1<sup>er</sup> décembre** face à Laval et le 8 face au RC 3 Rivières**Du 21 au 23, journée****Ateliers pêche nature**

"pêche aux coups"

Proposé par l'Amicale des pêcheurs

Infos au 06 08 41 61 39, salle Héraclès

**Vendredi 25, 13h30****Tournoi de belote**

Proposé par l'Amicale des retraités

Infos au 06 24 43 14 76,

Espace Simone-de-Beauvoir

**Samedi 26, 20h30****Treillières – Atlantique nazairien**

Match de basket masculin

(pré-région)

Et aussi samedi **23 novembre** face à Vertou (20h30), dimanche 24 : seniors D4 face à Orvault sports (16h15) et samedi **7 décembre** seniors pré-région face à Orvault sports (20h30) Salle Héraclès**Dimanche 27, matin**

Bourse aux plantes

Proposé par l'Amicale des loisirs

Espace Simone-de-Beauvoir

## NOVEMBRE

**Jeudi 7, 14h****L'amour n'a pas de rides...**

Ciné-conférence

Tabou la sexualité des séniors ? Le

CLIC propose tout un après-midi

pour en débattre librement avec

Sébastien Landry, sexologue et Jean

Miguel, directeur de l'Espace éthique

régional des Pays de la Loire. Ce

temps d'échanges sera suivi par la

projection du film de Marion Vernoux

*Les beaux Jours*, une histoire

d'amour entre Caroline, une jeune

retraîtée et Julien un homme plus

jeune sans attache.

Cinéma Généric' à Héric rue de

l'océan,

tél. 02 40 57 61 08

**Samedi 9, journée****Rencontres de tennis de table**

Équipes jeunes

Et aussi le **30 novembre**

Salle Marathon

**Samedi 9, 18h****Soirée des 10 ans**

Associations Les enfants de Tsiro

Repas de

spécialités

malagasy animé

par le groupe

K'Bossy

(lire aussi page 4)

**Samedi 9, dimanche 10, journée****Tournoi badminton**

Trophée régional jeunes

Organisé par le club de Treillières

Salle Héraclès et halle de raquettes.

**Dimanche 10, journée****Rencontres de tennis de table**

Équipes seniors

Et aussi le **1<sup>er</sup> décembre**

Salle Marathon

**Dimanche 10, 15h****Au gallo à travers contes et chants**

spectacle dédié au parler gallo

Dans le cadre du festival Celtomania

(lire aussi page 19)



Le CD *Treillières à travers chants* - diffusé à compter de ce jour-là - sera accompagné d'un livret illustré par Nono, célèbre caricaturiste breton qui avait déjà illustré *Le gallo du coin* - dictionnaire du parler local - édité par TAFDT en 2016.

Espace Simone-de-Beauvoir. Placement libre. Vente des tickets une heure avant le spectacle. Réservation possible : treillieresaufildutemps@gmail.com ; www.tafdt.org

**Lundi 11, 11h****Cérémonie du 11 novembre**

Cimetière de la ville

**Vendredi 15, 20h30****La magie celte**

Dans le cadre du festival Celtomania

(lire aussi page 19)

**Samedi 16, 20h****La Messe de Requiem de Gabriel Fauré**

Concert de l'Ensemble Eclats de voix,

organisé par Tilium Melodia

Eglise de Treillières

**Mardi 19, 15h****Les grandes brûles**

Spectacle en hommage à Jacques-Brel

Proposé par l'association

En mémoire d'eux

Espace Simone-de-Beauvoir

**30<sup>ème</sup> EDITION**  
**Celtomania**  
4 OCT > 30 NOV 2019

AGENCE CULTURELLE BRETONNE - 02 61 84 18 07 - www.celtomania.fr

NOUVEAUX LA CHAPELLE-LAUNAY LA CHAPELLE-SUR-ERDRE HÉRIC LAVAUR-SUR-LOIRE NANTES  
ORVAULT PORNIC SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC SAINT-HERBLAIN SAINT-JEAN-DE-BOISEAU  
SAINT-JACQUES-SUR-ERDRE TREILLIÈRES LE BIGNON SAINT-AIGNAN-DE-UNANDIÈRE

CONCERTS :  
CÉCILE CORRELL  
MES SOULIERS SONT ROUGES  
BACK TO CELTIC DANTAN  
JEAN-FÉLIX LALANNE ET DOR-SIÈRRE  
GWENHYN  
CALLUM STEWART  
LAGAN  
PATRICK EWEN  
FERAN MAY ET MIÉL GUENA  
DÉBARO DELAHAYE  
DOMINIQUE ET GRISE  
HAMON-HEFVEUX  
MCDONNELL THO  
LES BICHES COCOTTES  
CINÉ-CONCERTS :  
L'IRLANDAIS - CAROL WINCH

CONTES ET BALADES :  
MARTHE VASSALLO  
YVES BOURSAUD  
MARIE CHAP WINE  
SI LA CELTE M'ETAIT CONTÉE  
CONTES ENFANTS : SUI MON L  
PROJECTIONS : LE CHEVAL D'ORQUEL  
MARIE CELTE  
SIMON ET LE GRAND CACHALOT  
PROJECTION JEUNESE  
THÉÂTRE :  
AN IRISH STORY  
CONFÉRENCE :  
BERNARD RIO  
PRODUIT EN BRETAGNE  
EXPOSITION :  
SIMONE LE MOINE

**SORET SOLIDAIRE**  
MADAGASCAR  
**SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019**  
18h30 - Espace Simone-de-Beauvoir (TREILLIÈRES 44)

Exposition Photos  
de Madagascar  
Musique  
à Madagascar  
K'BOSSY  
Musique, Chants  
Traditionnels  
de Madagascar

2019 - 2019  
L'association « ENFANTS DE TEMPO »  
ESTRÉS SES 10 ANS

www.association-temps.com

**Mercredi 20, 13h30****Grand loto**

Proposé par l'Amicale des retraités  
Infos au 06 24 43 14 76,  
Espace Simone-de-Beauvoir

**Vendredi 22, 20h30****Spectacle comique**

Proposé par l'Amicale des chasseurs  
Infos au 07 86 10 28 34,  
Espace Simone-de-Beauvoir

**Samedi 30, 9h - 13h****Portes ouvertes**

collège Helder-Camara  
rue Etienne-Sebert

**DÉCEMBRE****Mercredi 4, 16h30 – 19h30****Don du sang**

Espace Simone-de-Beauvoir

**Du 6 au 8, soirées****Concerts de musiques françaises**

Organisés par Tilium Melodia dans le cadre du Téléthon  
Espace Simone-de-Beauvoir

**Samedi 14, dès 10h****Marché de Noël**

Nouvel emplacement :  
avenue du Général-de-Gaulle

**Dimanche 15, 16h****Concert de Noël**

chorale Octave et Mélodie  
église Saint-Symphorien

**Du 6 au 8 décembre****Le Téléthon**

## Faire grimper le compteur, en musique

Les 6, 7 et 8 décembre prochains, différents événements se préparent pour faire vivre ce grand élan de générosité populaire : le téléthon. À la baguette d'un rendez-vous placé sous le signe de la musique, l'association Tilium melodia tentera de mobiliser les habitants autour de cette grande cause nationale.

### Mobilisation possible :

s'il est encore tôt pour dévoiler une programmation complète, il est d'ores et déjà possible pour les associations sportives, culturelles, de solidarité (...) de participer à ces trois jours dédiés à la récolte de dons. « *Toutes les initiatives qui pourraient fédérer des défis, des attractions, seront les bienvenues* », indique Jacques Bayer, président de l'association Tilium melodia. « *Vous pouvez faire part de vos projets sur le site de l'association, mais vous resterez les maîtres et les organisateurs de vos souhaits et idées* ». Le rôle déterminant de l'association est bien de provoquer un déclic et d'insuffler une dynamique pour cette grande cause.

Contact pour en savoir plus ou pour s'investir :  
[www.tilium-melodia.fr](http://www.tilium-melodia.fr)

**Vendredi 20, dès 14h****Tournoi de belote**

Proposé par l'Amicale des retraités dans le cadre du Téléthon  
Infos au 06 24 43 14 76,  
Espace Simone-de-Beauvoir

COLLECTE DES DÉCHETS

*tous les 15 jours*

Le bac à ordures ménagères  
et les sacs jaunes  
sont collectés le même jour.

JE LES SORS LA VEILLE AU SOIR

Plus d'infos : [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)**Treillières**

Le prochain magazine de Treillières sera diffusé à partir du 2 décembre et couvrira la période allant jusqu'au mois de février 2020. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à [mairie@treillieres.fr](mailto:mairie@treillieres.fr), avant le 31 octobre 2019.

JEUNESSE

Lancement

SAISON  
JEU NESSE  
15 | 20ans

Renseignements :

**02 40 16 72 32**

[saisonjeunesse@treillieres.fr](mailto:saisonjeunesse@treillieres.fr)

[www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)



© 2015 Treillieres